

MAÎTRE D'OUVRAGE :
CAPAE
(Communauté d'Agglomération
du Pays d'Aubagne
et de l'Étoile)

MONTANT PHASE 1:
700 000 euros HT

SDAGE :
> Programme de mesures :
ASS0302

MASSES D'EAU CONCERNÉES :
> FRDG167
Massifs calcaires
de la Sainte-Baume,
du Mont Aurélien et Agnis

> FRDG215
Formations oligocènes
de la région de Marseille

> FRDG210
Formations variées
et calcaires fuvéliens
et jurassiques du bassin de l'Arc

> FRDR11847
Rivière le Merlançon

> FRDC06b
Pointe d'Endoume
Cap Croisette et Îles du Frioul

> FRDC07a
Îles de Marseille hors Frioul

Action A 2.2

[ENJEU A] QUALITÉ DES EAUX

OBJECTIF : lutter contre les pollutions domestiques
notamment en temps de pluie

Construction d'un système d'assainissement collectif au Hameau du Pigeonnier sur la commune de La Bouilladisse

Contexte et objectif de l'action

Le hameau du Pigeonnier, sur la commune de La Bouilladisse, a fait l'objet depuis 30 ans d'une forte augmentation de population dont une grande partie sur son noyau villageois, par des aménagements intérieurs de bâtiments existants.

Les systèmes d'ANC individuels et/ou regroupés ne répondent plus aux exigences réglementaires, sanitaires et environnementales.

Les enquêtes de terrain réalisées mettent en évidence la présence d'un grand nombre de puisard ou absence de traitement.

Il convient aujourd'hui, dans cette zone U du POS de la commune, de réaliser un système d'assainissement collectif afin de supprimer les nuisances constatées.

Contenu technique de l'action

- Réalisation d'un réseau d'assainissement d'eaux usées de 1500 ml.
- Réalisation d'une station d'épuration de 250 EH de type FPR et réservation pour une extension de 150 EH.

Conditions de mise en œuvre et faisabilité

Maîtrise d'ouvrage par la Communauté et portage technique par sa SPL L'Eau des Collines.

Servitude de passage auprès des propriétaires pour la réalisation du réseau d'assainissement.

Dossier réglementaire loi sur l'eau.

Démarches du territoire en lien avec l'action

- Élaboration et mise en œuvre du schéma directeur des eaux pluviales avec volet qualitatif sur la commune de La Bouilladisse (action A 4.1)
- Schéma directeur global d'assainissement de la CAPAE

Programmation

PHASE 1 (DE 2015 À 2017)	700 000 € HT
• Travaux pour la STEP	450 000€
• Travaux pour le réseau d'assainissement	250 000€

Plan de financement pour la phase 1

Montants et taux indicatifs maximum

FINANCEUR	Montant (€HT) et taux de financement
Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	À définir
Agence de l'Eau	135 000 € (30 % du montant de la STEP)
Conseil Départemental 13	Taux à définir précisément
TOTAL	700 000 € (100 %)

Localisation

- Localisation action

